

6 policiers borains blessés: les agressions se répètent dans les autres zones aussi



Trois chefs de corps de police réagissent. - E.G./D.R./N.Z.



Par [Jessica collini](#)

Journaliste La Province

| Publié le 8/02/2022 à 18:50

La police de Mons-Quévy, de Sylle et Dendre, et des Hauts-Pays ne sont pas en reste. Des dossiers pour des faits d'agression sur policiers sont aussi en cours chez eux. Les chefs de corps réagissent.

Six policiers borains ont été agressés par un jeune homme ivre dans la nuit de vendredi à samedi, à Colfontaine. L'individu a terminé sa course dans un fossé le long de l'axiale boraine, mais pour une raison inconnue, il a disjoncté. Le jeune homme s'est mis à porter des coups aux policiers, et leur a craché dessus en prétextant qu'il était positif au Covid. La police boraine n'est malheureusement pas la seule zone où des procédures judiciaires sont en cours à cause de faits d'agression. Ils sont de plus en plus récurrents...

Toujours en arrêt !

La police Sylle et Dendre s'est notamment constituée partie civile, car l'un de ses agents a été blessé pendant une intervention. Les faits remontent à juillet dernier. Des policiers

ont dû intervenir à Jurbise, pour un différend familial. L'une des personnes était sous l'influence de l'alcool, et s'en est prise à l'un des agents. « Il a dû subir une opération du poignet, il souffrait d'une méchante fracture », commente Thierry Dierick, chef de corps de la police Sylle et Dendre. Cette affaire est en cours, le policier blessé est toujours en arrêt de travail...



Thierry Dierick, chef de corps de la police Sylle et Dendre. - D.R.



Ce n'est pas la seule intervention qui a mal tourné malheureusement. En novembre dernier, deux policiers de la zone de Sylle et Dendre se sont retrouvés en arrêt de travail pendant une semaine à la suite d'une intervention houleuse. « Nous portions assistance à une zone de police voisine », se rappelle le chef de corps. Au cours de l'opération, une personne s'est rebellée, et a porté des coups aux policiers. « Un procès-verbal a été rédigé », précise Thierry Dierick. Pour lui, les violences faites aux policiers sont en recrudescence. « L'image des services de police a été écornée par les mesures Covid », souligne le chef de corps de la police Sylle et Dendre. « Le bras armé, c'est la police (c'est elle qui fait respecter les mesures sanitaires, NDLR). Nous avons le mauvais rôle. »

Agressions virtuelles...

Patrice Degobert, chef de corps de la police des Hauts-Pays, ajoute : « Notre rôle a changé. Notre relation avec les citoyens aussi. Nous sommes devenus les gardiens de toute une série de mesures ! » Cela se traduit par un stress général, autant pour les citoyens que pour les policiers. Mais heureusement, les procès-verbaux de rébellion n'ont pas augmenté en 2021. « En moyenne, nous en avons une quinzaine par an. Mais en 2021, nous n'en avons eu que 9 », précise Patrice Degobert.



Patrice Degobert, chef de corps de la police des Hauts-Pays. - E.G.

Sa zone de police s'est constituée partie civile elle aussi. Notamment pour un policier qui s'est fait insulter sur Facebook. Sa photo a été publiée. Son droit à l'image n'a donc pas été respecté. « Il y a aussi des agressions virtuelles », déplore le chef de corps de la police des Hauts-Pays. Il y a d'autres dossiers en cours. Un policier s'est fait renverser pendant un contrôle. La zone de police s'est constituée partie civile aussi. Ainsi que pour les agents qui ont essuyé des tirs lors d'un fort chabrol à Hensies, en 2019. Aucun policier n'a été blessé, mais l'événement les a marqués. L'affaire suit son cours.

[Lire aussi](#)

Fort Chabrol à Hensies: le forcené s'est rendu

Du côté de Mons

Du côté de la police montoise, on constate une nette baisse en 2021. À savoir 86 faits répréhensibles contre les policiers, soit 37 faits de rébellion et 49 d'outrage. L'année précédente, il y en avait 114, soit 53 faits de rébellion et 61 d'outrage. Et en 2019, on pouvait compter un total de 103 faits, soit 53 de rébellion, et 50 d'outrage. Le confinement explique sans doute une partie de cette diminution.



Jean-Hubert Nicolay constate une baisse des faits répréhensibles à l'encontre des policiers montois. - N.Z.

Jean-Hubert Nicolay, chef de corps de la police de Mons-Quévy, constate qu'il arrive que ce soit la même personne qui commette à la fois le fait de rébellion et d'outrage. À partir du moment où un policier montois a un seul jour d'incapacité de travail, la zone se constitue partie civile. Si une procédure judiciaire est lancée, la zone de police lui propose une aide juridique.

[Lire aussi](#)

«Singe, nègre»: l'ex-policier de Mons qui accusait ses collègues de racisme condamné

Pour plusieurs dossiers, la police montoise s'est donc constituée partie civile. Quand un sans-abri a prétendu que des policiers avaient tué son chien, elle a soutenu ses agents. La zone de police se défend, dès que son image est salie et traînée dans la boue. C'est ce qui s'est passé quand un ancien policier de la zone, aujourd'hui condamné à 6 mois de prison avec sursis, a prétendu que la zone était raciste.

[Lire aussi](#)

Arrestation musclée à Mons: police et Jean, sans-abri, déposent plainte!

